

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FEVRIER 2014

Date de convocation et d'affichage : le 07 février 2014

Présents : J. CHAMPETIER, C.SERRE, N. AJASSE, B. PANTEL, H. FALGARI, D. FRACH, G. PASCAL, C.QUITTARD, G. WILLAIN.

Absents : C. JEGOU, C. MARTEL, J.ROBERT

Procuration : de J. ROBERT pour G. WILLAIN

Secrétaire de séance : N. AJASSE

Lecture du compte rendu de la séance précédente et adoption à l'unanimité des membres présents.

MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
AVANT VOTES DES BUDGETS PREVISIONNELS 2014

Considérant qu'à partir du 01 janvier 2014, Madame Le Maire ne peut plus procéder au mandatement des dépenses d'Investissement des divers budgets communaux,
Et afin d'assurer la continuité des actions comptables,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés
Décide d'autoriser Madame Le Maire à entreprendre le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite des budgets communaux, selon les tableaux suivants :

BUDGET COMMUNAL

ARTICLES	BUDGET 2013	25%
21. IMMO CORPO 2158	10 000	2500
21 IMMO EN COURS 2315	25 000	6250

BUDGET EAU

ARTICLES	BUDGET 2013	25%
21.IMMO. EN COURS 21531	240 000	60 000

MODIFICATION DE PERIMETRE DU SITE NATURA 2000

« La Cèze Et Ses Gorges »

Madame Le Maire présente au conseil municipal le périmètre rénové du site NATURA 2000 sur la Cèze et ses gorges.

Ce périmètre a été élaboré sur la base d'argumentaire écologique, fonctionnel et en tenant compte de la volonté des acteurs locaux.

Il en résulte pour la commune de VERFEUIL d'une diminution du site de 37ha7.

La surface proposée est de 7 ha 6 au lieu des 45ha 3 retenus dans le premier projet.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et au vu des résultats de la concertation,

Le Conseil Municipal de VERFEUIL, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne un avis favorable à ce nouveau périmètre.

VENTE DU FOYER LES OLIVETTES PAR LA SEMIGA

Madame le Maire informe le conseil qu'elle est saisie d'une demande de la part de SEMIGA, propriétaire actuel du Foyer Les Olivettes, pour la vente de celui-ci à l'Association gestionnaire Présence 30 RAVI.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et vu que cela ne change rien pour la commune

DECIDE, à la majorité des membres présents ou représentés (Pour 9 Abstention 1 Contre 0) de donner un accord FAVORABLE à cette vente.

INONDATIONS DANS LE VAR DU 19 JANVIER 2014

Madame Le Maire informe le conseil qu'elle est saisie d'une demande par la CARREFOUR DES COMMUNES, association Loi 1901 indépendante spécialisée dans le soutien aux élus locaux, afin d'aider les communes du département du VAR qui ont été ravagées par les inondations du 19 janvier 2014.

Ces communes situées à une quarantaine de kilomètres de TOULON comptent de très nombreux dégâts matériels, des routes coupées et des zones d'habitat sinistrées.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide à hauteur d'un euro par habitant soit 600€.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Denis FRACH informe le conseil que la Sté PURE ENVIRONNEMENT a dépêché un nouveau technicien Monsieur Maxime BALDET pour la réalisation des contrôles diagnostics sur les communes de VERFEUIL et St Marcel- de- Careiret concernées par le marché pendant les semaines 4 et 5.

Monsieur Denis FRACH donne ensuite des informations sur le dossier VOIRIE 2014.

Il est décidé en conseil de demander des devis pour les chemins suivants :

N°01 Chemin du Mas Mouras de chez Marc LAUDON jusque chez Hugues FALGARI.

Un devis en 0.20 roulé

Un devis en bi-couche

N°02 Chemin de Rasquassédes bi- couche 900M2

N°03 Chemin chez GUGELMANN à voir sur place

N°04 Chemin MAURIN 100 mètres à faire à voir sur place également pour déterminer si c'est un chemin communal.

N°05 Chemin du Pijoulas à faire en enrobé.

Concernant le chemin du Pijoulas il serait bon d'enlever rapidement les nids de poules qui se sont formés à l'entrée côté M. PAGES.

Madame Le Maire demande de se renseigner pour voir l'assurance que nous avons pour le Multiservices. Voir si la commune assure également le matériel.

Monsieur Hugues FALGARI demande si on peut faire rouler le stade car il y a beaucoup de mottes de terre et c'est assez dangereux pour les matchs de foot entre parents et enfants. Monsieur SERRE dit qu'il faudra demander à l'entreprise TPCR de passer le rouleau.

Madame Le Maire informe le conseil qu'à la prochaine rentrée scolaire 2014.2015 il y aura 71 enfants.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H30.

